

"Il n'est pas sûr que les prix augmentent " dans L'Intransigeant (18 janvier 1962)

Légende: Le 18 janvier 1962, commentant le train de décisions adoptées par le Conseil des ministres de la Communauté économique européenne (CEE) en matière agricole, François Donati met en garde les lecteurs de L'Intransigeant contre un enthousiasme excessif.

Source: L'Intransigeant. 18.01.1962. [s.l.].

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"il_n_est_pas_sur_que_les_prix_augmentent_"_dans_l_intransigeant_18_janvier_1962-fr-17e4bde5-34ce-4c26-83c3-94cf867d74d6.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Il n'est pas sûr que les prix augmentent

C'est seulement dans un peu plus d'un an, c'est-à-dire au printemps de 1963, que les décisions sur ce niveau des prix devront être sérieusement discutées.

Un grand écart sépare pour l'instant les prix élevés payés aux paysans allemands des prix beaucoup plus bas payés aux paysans français.

L'accord du 14 janvier prévoit en principe qu'en 1970 ces prix devront avoir une base uniforme pour toute l'Europe. Dès maintenant les gouvernements nationaux n'ont plus le droit de fixer des prix plus bas que le plus bas prix actuel (prix français) ou plus élevés que le plus haut des prix actuels (prix allemand).

Mais il n'est pas sûr que d'ici 1970 les prix français auront été sensiblement augmentés.

Il est très probable aussi que le Gouvernement allemand sera autorisé à subventionner fortement son agriculture pour éviter une diminution de revenus de ses paysans.

Les gouvernements intéressés seraient gênés par une fixation brutale des prix au niveau de la moyenne européenne.

En France ce serait la hausse générale des prix inévitable. En Allemagne ce serait la révolte des paysans.

Un niveau trop élevé des prix en France encouragerait la production agricole déjà excédentaire au-delà de toute mesure. Si les excédents français deviennent trop importants, tous les mécanismes délicats mis au point à Bruxelles le 14 janvier pour écouler les surplus européens seront enrayés.

Les gouvernements nationaux auraient dû affronter d'ici le printemps 1963 leurs opinions politiques et il est probable qu'à ce moment-là une nouvelle négociation très délicate s'ouvrira et la plupart des gouvernements feront une forte pression pour que le niveau des prix agricoles européens soit fixé très peu au-dessus des niveaux actuels les plus bas.

François DONATI